

L'ECHO des Tribunaux

Journal Hebdomadaire

DE JURISPRUDENCE ET DE NOUVELLES JUDICIAIRES.

(FRANÇAIS ET ANGLAIS)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR La Cie de Publication "L'Echo des Tribunaux"	BUREAU : No 97, RUE ST-JACQUES.	ABONNEMENT	
		Un an - - - - -	\$4.00
		Six mois - - - - -	2.25
		Trois mois - - - - -	1.25

Vol I.

MONTRÉAL, SAMEDI, 22 OCTOBRE 1898.

No 7.

Secrétaire de la Rédaction :
J. T. R. LORANGER

Nos Collaborateurs.

Montréal :

H. C. ST-PIERRE C. R.,
Hon. P. E. LEBLANC, C. R.,
LOMER GOUIN, M. P. P.,
J. CRANKSHAW,
H. J. CLORAN.

Québec :

J. A. LANE.

Trois-Rivières :

J. A. TESSIER.

Sherbrooke :

J. E. GENEST.

Joliette :

F. O. DUGAS.

Ste-Scholastique :

J. D. LEDUC.

Beauharnois :

J. G. LAURENDEAU.

St-Hyacinthe : A. M. BEUPARLANT.

Sorel :

A. A. BRUNEAU, M. P.

Arthabaska :

J. S. DOUCET.

Kamouraska :

G. C. CHAGNON.

SOMMAIRE

Approbation. — Questions importantes. — A propos d'une clause de la charte. — Carnet. — Jurisprudence. — Ventes par le Shérif. — Avis de faillite. — Chronique : Le mur de la vie privée. — Les délais fixes. — Pages oubliées. — Causes Célèbres : Les Chauffeurs (suite).

APPROBATION

Les idées émises, les réformes pronées par "L'Echo des Tribunaux," sont généralement bien accueillies parmi les membres du Barreau et parmi le public et dans la presse.

Les changements suggérés à la loi relative à la saisie des meubles par notre correspondant Jacques, ont été approuvés par plusieurs de nos confrères dans des lettres flatteuses qui nous sont parvenues.

Malheureusement il s'était glissé dans l'article en question des fautes de composition dont nous ne sommes pas responsables, mais la teneur de l'article a rencontré une foule d'adhésions.

Depuis que nous avons demandé l'établissement de maisons de refuge pour les nécessiteux et les invalides, plusieurs grands journaux de Montréal ont emboîté le pas et approuvé le projet.

L'abolition de la cour de Révision, une autre réforme qui s'impose, a été demandée dans nos colonnes, et nous sommes heureux de dire que le changement suggéré a été bien reçu parmi la magistrature. Un juge de la Cour du banc de la Reine a manifesté son approbation de la position prise par notre publication. Il verrait avec plaisir le projet devenir loi, nonobstant le surcroît d'ouvrage que cela occasionnerait pour les savants juges du plus haut tribunal de la province.

Quant aux honorables juges de la Cour supérieure qui sont obérés par l'accumulation des affaires judiciaires qui ressortent de ce tribunal, la plupart approuvent notre suggestion et soupirent après cette réforme.

Il nous fait plaisir de voir que nous

rencontrons les vues de la Magistrature et du Barreau, et que le public se montre sympathique à nos projets et à nos idées.

AN APPEAL

To the English members of the Bar

An eminent lawyer of English language, who has shown a deep and constant interest in our publication, wrote to us lately about the various ways by which the English members of the Bar could help us. First of all was to send to our printing offices their factums. We are able to undertake and deliver in the shortest delay the most extensive or complicate jobs. Our prices can compare with those charged elsewhere. By so doing our English confreres would, in the same time, draw a benefit and give to a legal organ a substantial help.

* * *

Ce moyen ingénieux et très pratique de nous aider, nous le recommandons aussi à nos confrères de langue française. Si nous n'étions pas en mesure d'exécuter avec soin et rapidité tous les travaux d'imprimerie, petits ou grands, nous nous contenterions de remercier notre ami de sa bonne pensée. Mais l'atelier mis à notre disposition est l'un des plus considérables et peut-être le mieux outillé de la ville.

Espérons que ce double appel sera fructueux.

La Direction.

Lisez les "Causes Célèbres," que nous reproduisons à la fin de ce numéro.